

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à **19 h le lundi 19 octobre 2020** au 3549 boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère
Monsieur René Poirier, conseiller
Monsieur Bernard Cayer, conseiller
Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller
Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présent :

Monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent :

Monsieur Pascal Daigneault, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RELEVÉ DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE - MONTÉE DU 4E RANG ET 4E RANG**
4. **ARPENTAGE - MONTÉE DU 4E RANG ET 4E RANG**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h.

En raison de la déclaration d'état d'urgence sanitaire émise en vertu du décret 2020-079 du 15 octobre 2020 et de l'arrêté numéro 1051-2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 octobre 2020, le Conseil tient la séance à huis clos.

2020-10-223

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier
APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

2020-10-224

3. RELEVÉ DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE - MONTÉE DU 4E RANG ET 4E RANG

CONSIDÉRANT QU'il y a présumément vétusté de la conduite d'eau potable de la montée du 4e rang et du 4e rang;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse préliminaire allant dans ce sens;

CONSIDÉRANT les priorités municipales visant à améliorer l'ensemble des infrastructures en place;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur le directeur général Michel Morneau;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur général monsieur Michel Morneau à octroyer un contrat de gré à gré à la Municipalité de Saint-Robert et un contrat à monsieur Mario Villeneuve selon de la proposition par courriel du 13 novembre 2020, soit 100\$ de l'heure pour le paiement de l'équipement et 38\$ de l'heure pour monsieur Villeneuve.

QUE le relevé de la conduite d'eau potable de la montée du 4e rang et du 4e rang est visé par ce mandat.

2020-10-225

4. ARPENTAGE - MONTÉE DU 4E RANG ET 4E RANG

CONSIDÉRANT QU'il y a présumément vétusté de la conduite d'eau potable de la montée du 4e rang et du 4e rang;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse préliminaire allant dans ce sens;

CONSIDÉRANT les priorités municipales visant à améliorer l'ensemble des infrastructures en place;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur le directeur général Michel Morneau;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Guy Chassé
APPUYÉ DE : Monsieur René Poirier
et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur général monsieur Michel Morneau à octroyer un contrat de gré à gré à une firme de son choix afin d'effectuer l'arpentage relatif à la conduite d'eau potable de la montée du 4e rang et du 4e rang.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y avait aucune question du public pour la présente séance.

2020-10-226

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René-Carl Martin
APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin
et résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée à 19 h 07.

ORIGINAL SIGNÉ

M. Gilles Carpentier, maire

ORIGINAL SIGNÉ

**M. Michel Morneau, directeur
général et secrétaire-trésorier**